



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Madame Petra De Sutter, Ministre des Télécoms,
concernant le rôle de l'UE dans l'expansion de l'internet rapide
- Bruxelles, le 5 février 2021 -**

Madame la Ministre,

Je souhaiterais vous interroger sur l'expansion de l'internet rapide et le rôle que l'Union Européenne pourrait y jouer. Les zones où une connexion à l'internet rapide est rare ou manquante existent en nombre. Selon Eurostat, près de 10% des ménages belges n'ont pas accès à l'internet rapide, ce qui nous place au milieu du classement européen. Les entreprises télécoms sont souvent réticentes à investir dans l'installation de technologie pour un internet rapide pour raison de manque de rentabilité. Au Canada, une des principales entreprises télécoms investit depuis des années dans un réseaux satellites. En 2017, la capacité à été triplées par l'envoi de deux satellites supplémentaire au réseau déjà existant.

Madame la Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Est-ce que l'Union Européenne ne pourrait pas investir de de tel technologie ? Par exemple en suivant l'exemple canadien (avec l'aide de l'ESA) ?
- Y a-t-il, dans le passé, déjà eu des échanges à se sujet ?
- Pourquoi est-ce que cette possibilité n'a pas été pris en compte jusqu'à maintenant ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

Je souhaite souligner le fait qu'en Belgique, 99% des ménages ont accès à l'Internet haut débit. Ces chiffres proviennent du Digital Economy and Society Index (DESI), un outil publié par la Commission européenne. Les 10% renseignés par Eurostat sont quant à eux liés à la fracture numérique, qui constitue un concept différent, et qui ne se limite pas à la simple couverture territoriale.

1. Je peux vous informer que la Commission européenne a annoncé fin 2020 son intention d'étudier le lancement d'une série de satellites de télécommunications, destinés à proposer un accès à l'Internet haut débit aux citoyens de l'Union européenne. La Commission souhaite pouvoir procéder au lancement de ce réseau de satellites pour 2027.

2. D'autres initiatives ont été prises au niveau européen afin de promouvoir l'utilisation du satellite. Un outil a par exemple été développé par l'Association européenne des opérateurs de satellite, en collaboration avec la Commission européenne, afin de permettre au public de visualiser la couverture satellitaire dans les Etats membres. Cet outil indique que le territoire belge est couvert à 100% par le satellite.

3. Je peux également vous informer sur le fait qu'au niveau national, le site internet du SPF économie fournit des informations au sujet de l'Internet par satellite. On y trouve des informations au sujet des avantages de l'Internet par satellite. Le site nous explique par exemple que l'internet par satellite constitue une alternative aux connexions classiques, dans les zones où ces dernières ne sont pas disponibles. Un désavantage de l'Internet par satellite est par contre le fait que des latences peuvent apparaître et ralentir certaines pratiques en ligne et ralentir les opérateurs satellitaires présents sur le marché.